



SNUDI FO 93

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles
de l'enseignement public Force Ouvrière
Espace Maurice Nilès - 11 rue du 8 mai 1945 - 93000 Bobigny
Tél : 01 48 95 43 73 - Mail : snudifo93@gmail.com
Site : snudifo93.net

Compte-rendu CAPD

15 septembre 2015

EXEAT

Onze collègues ayant obtenu leur exeat n'ont pas obtenu leur ineat. Le DASEN a décidé que les exeat n'étaient plus valables. Il en accorde 11 nouveaux en remplacement. **Le Snudi FO a demandé l'accord de plus d'exeat et en premier lieu l'accord d'un exeat supplémentaire car un enseignant vient d'intégrer le 93 par ineat. Le DaseN a émis un refus catégorique.**

MOUVEMENT

Le DASEN indique que tous les postes dispositif relais ont été pourvus. L'IEEN référent en a informé les collègues concernés.

Il informe que six contractuels ont été recrutés sur des postes d'ULIS. Recruter des contractuels alors que des titulaires sont volontaires ne peut pas être une solution.

Le DaseN refuse de nommer des collègues volontaires sur des postes de maîtres E. Il indique que la solution est de recruter des enseignants pour partir en stage CAPA-SH mais... il y a peu de départs. **Le Snudi FO et le SNUipp sont intervenus pour que les collègues volontaires puissent travailler sur des postes de maîtres E, même sans spécialisation car, avec ces décisions, des postes ne sont pas pourvus et, à terme risquent de disparaître.**

Le Snudi FO dénonce le fait que les Brigades départementales aient été affectés au fil du temps, sans prise en compte des vœux géographiques des collègues. Il demande que les affectations soient revues. **Si vous rencontrez des difficultés suite à votre affectation, contactez le Snudi FO.**

Les brigades départementales binômes CAPA-SH auront bien 4 points pour le mouvement 2016-2017.

STAGIAIRES / CONTRACTUELS

Le salaire des stagiaires devrait être versé fin septembre. **Si tel n'était pas le cas, contactez très rapidement le syndicat.**

Le Snudi FO est intervenu pour dénoncer le fait que les collègues qui arrivent en région parisienne ne sont pas suffisamment aidés dans leurs démarches pour obtenir un logement. **Si vous êtes en attente de logement, contactez le Snudi FO rapidement.**

Le Snudi FO est intervenu pour que les collègues licenciés qui avaient plus de 36 jours d'arrêt soient en prolongation. Leur situation va être régularisée rapidement.

Le Snudi FO a demandé à ce que les attestations Pôle emploi soient envoyées très rapidement aux contractuels et aux stagiaires démissionnaires ou licenciés. **Si vous ne l'avez pas reçue, contactez le Snudi FO.**

Le DASEN indique que les stagiaires doivent effectuer les 54 heures annualisées (APC, réunions de conseils des maîtres, d'école...). **Le Snudi FO et le SNUipp ont revendiqué que les**

décisions de l'année dernière (ne pas faire les APC) soient reconduites.

RECRUTEMENT LISTES COMPLEMENTAIRES

307 collègues stagiaires qui étaient sur liste complémentaire ont été recrutés (sur 470). Le DASEN indique que, a priori, le recrutement de la LC n'est plus envisagé. Ils sont dépendants de la DGRH (Direction Générale des Ressources Humaines) du ministère. **Le Snudi FO est reçu jeudi à 17h30 au rectorat sur le sujet. La pétition a été signée par plus de 600 collègues. Elle sera portée jeudi.**

TRAITEMENTS, INDEMNITES

Le montant des primes REP et REP+ ont changé (REP + : 192,66 € / mois ; REP : 144,50 € / mois). Le logiciel n'est pas encore à jour. Le rattrapage se fera donc ultérieurement avec effet rétroactif. **Si vous ne percevez pas cette prime ou si le montant n'est pas le bon, contactez le Snudi FO.**

Les brigades départementales binômes CAPA-SH toucheront bien les ISSR tout au long de l'année (s'ils sont en poste).

Le DASEN indique que, si les collègues brigades départementales ont un poste à l'année, ils ne toucheront pas l'ISSR. Le DASEN va interroger le ministère. **Le Snudi FO et le SNUipp se sont élevés contre cette décision, contraire aux accords antérieurs. Nous ne pouvons pas accepter une telle décision.**

DISPONIBILITE

Le DaseN a refusé une demande de disponibilité de droit à un collègue au prétexte que son conjoint travaille en région parisienne. **Après arguments, le DASEN accepte de revoir la situation. A suivre.**

INSPECTION DES NEO TITULAIRES

Les nouveaux titulaires seront inspectés en T2.

DIRECTEURS D'ECOLE

Les oraux de la liste d'aptitude directeur d'école auront lieu, a priori, en janvier.

Les stages de directeur se tiendront durant deux semaines après les vacances de novembre. Les directeurs seront complétés par des M1 (qui seront en observation la semaine avant les vacances).

AESH, CUI

Il y a 1 923 CUI handicap. Ils sont en phase de renouvellement et de recrutement. Cette année, il y a 625 supports de CUI en plus ajoutés aux 1720 de l'année dernière. Les priorités sont : 1 - élèves handicapés, 2 - aide à la direction, 3 - aide vie scolaire dans les collèges / lycées. **Si vous souhaitez un renouvellement de contrat ou pour toute question, contactez le Snudi FO.**